



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 DE SWISSRESPECT DU 8 mai 2023, 11h00, par visioconférence

Liste des présence :

Les membres ont pu prendre position des points à l'ordre du jour par écrit. La liste des personnes qui l'ont fait est la suivante :

M. Guido Ribordy.

Pour le comité sont présents les membres suivants : Peter Hofmann, Jean-Daniel Balet, Laurent Franceschetti, Benjamin LeBreton, Eric Balet.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Peter Hofmann adresse ses vœux de bienvenue à l'assemblée. L'ordre du jour de l'assemblée générale est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le président soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2022 à l'approbation de l'AG. Ce document a été remis à l'ensemble des membres avec la convocation.

Il est accepté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2021

M. Franceschetti commente son éditorial.

Sur ce, Mr Balet mentionne la mauvaise tendance constatée actuellement des gouvernements de gérer un état en exerçant le droit d'exception.

De même il constate un manque de connaissance sur le thème de l'éducation civique des jeunes générations, qui ne sont pas conscientes des enjeux politiques pour lesquels ils ont une responsabilité. Il propose que les conseillers nationaux suivent des cours de formation continue sur cette thématique. Il rappelle que les lois de dernières minutes peuvent avoir des conséquences catastrophiques, et il se pose la question de savoir si le peuple en général comprend notre système politique, son fonctionnement, sa fonctionnalité et ses implications.

Le rapport annuel est ensuite rapidement traversé par le secrétaire général qui le commente. Les activités de l'année 2022 ont concerné le remaniement du site internet et la formation du comité aux logiques des réseaux sociaux. Ces éléments permettent

aujourd'hui de disposer d'une infrastructure de communication performante qu'il s'agit de faire fonctionner.

4. Rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle

Conséquemment à l'approbation du rapport annuel, le secrétaire donne lecture des comptes 2022. Ceux-ci présentent une perte nette de CHF 10'533.-. Ce déficit s'explique en partie par les travaux menés sur la refonte de notre site internet et le paiement du solde de la vision 2030.

La lecture du rapport de révision pour l'exercice écoulé ne donne lieu à aucun commentaire particulier, il est accepté à l'unanimité.

5. Approbation des rapports et comptes 2022 et décharge au comité

L'assemblée approuve les comptes et le rapport de révision tels que présentés et donne décharge aux organes de l'association à l'unanimité.

6. Elections statutaires : présidence, comité, révision

Le président en exercice accepte de renouveler son mandat pour une année. L'assemblée générale désigne également son secrétaire en la personne d'Eric Balet. Le poste de trésorier est momentanément vacant. Celui de vice-président est occupé par Jean-Daniel Balet.

Ses nominations sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

L'assemblée accepte la réélection de la fiduciaire Fidag comme organe de révision à l'unanimité.

7. Cotisations annuelles

L'assemblée décide de reconduire les cotisations annuelles sur les mêmes bases que les années précédentes, soit CHF 100.- pour les personnes privées et CHF 1'000.- pour les entreprises.

8. Divers

L'assemblée délibère sur le déficit annuel important de l'année et les moyens d'y remédier. Il s'agit avant tout de recruter de nouveaux membres.

Eric Balet mentionne la difficulté de positionnement de l'association qui s'adresse à un public très large, ce qui ne facilite pas l'acquisition de membres, car lorsqu'on s'adresse à tout le monde, on s'adresse à personne. Il propose de confier un mandat à la HES-SO pour solliciter la position des jeunes générations sur le business model et les actions de SwissRespect. Cette proposition est jugée intéressante.

Sur la problématique de la formation des jeunes générations, il propose de contacter des fondations, dans différents domaines, pour les inciter à financer des démarches liées à une meilleure information de la population sur les enjeux politiques de notre système fédéraliste. L'objectif de cette démarche pourrait être de se faire comprendre par M. tout le monde.

En gros l'association s'aperçoit qu'elle a mis en place une réflexion sur le fond et qu'il s'agit maintenant d'en déterminer la forme.

Il serait par exemple opportun de présenter 5 à 10 vidéos explicatives sur les thématiques qui nous concernent. On pourrait par exemple proposer à des fondations de financer ces éléments, à savoir solliciter des moyens sur la base de projets à construire.

Pour le procès-verbal

Eric Balet

Sion, le 31 mai 2023